

Service émetteur : Délégation Départementale du Lot  
 Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires  
 Affaire suivie par : Sophie ANDREVIE  
 Courriel : ars-lrmp-dd46-pgas@ars.sante.fr  
 Téléphone : 05.81.62.56.27  
 Réf. Interne : bilan-saison2016-baignade.docx  
 Date : 23 OCT. 2016 N° 447

	Avis	info
Maire.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elus.....	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
...Adj.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...Adj.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Services	Action	info
DGS.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
pta.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SPB.....	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DST.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Mesdames et Messieurs les  
 Personnes Responsables des Eaux de  
 Baignades

**Objet : contrôle sanitaire des eaux de baignade**

Mesdames, Messieurs,

A l'issue de la saison balnéaire, conformément à l'article D.1332-27 du code de la santé publique, mes services ont établi le classement de la qualité de l'eau de chaque site de baignade. Vous trouverez en pièce-jointe le tableau récapitulatif des classements des 23 sites du Lot, sous réserve de la validation par les services de la Commission Européenne.

Je vous rappelle que ce classement est réalisé en tenant compte des résultats des 4 années précédentes (soit de 2013 à 2016). Sur les 22 sites classés, 10 bénéficient d'une eau d'excellente qualité. Globalement, la qualité de l'eau est stable par rapport à l'année dernière et cette saison a été marquée par une qualité de l'eau ne dépassant pas les seuils d'alerte fixés par l'ANSES, à une exception près.

Les sites de Souillac et de Cabrerets sont classés pour la première fois cette année, avec respectivement une eau de qualité excellente et suffisante.

Le site de Catus a été fermé en 2016 pour des raisons non sanitaires (travaux de réaménagement en cours), il n'est donc pas classé. Son prochain classement sera possible à l'issue de la saison 2020.

Le plan d'eau de Lamothe-Fénelon a ouvert cet été après des travaux notamment de mise en dérivation et de curage du plan d'eau. Il s'agit d'un site aménagé et surveillé. Son premier classement sera réalisé à l'issue de la saison 2019.

Le site d'Espagnac Sainte Eulalie est classé en qualité d'eau insuffisante depuis l'issue de la saison 2015. Un arrêté municipal déconseillant la baignade a été pris pour la saison 2016. Il a été affiché sur le site, accompagné d'une information spécifique pour le public. Il sera à renouveler en 2017.

Le site de Brengues est classé en qualité d'eau insuffisante à l'issue de la saison 2016. Ce site de baignade pourra rester accessible au public si des mesures de gestion sont prises par la PREB, telles que l'identification des causes de cette mauvaise qualité, des mesures pour réduire la pollution et l'information du public déconseillant la baignade.

.../...

Concernant la mise en place des mesures de gestion des sites, mes services ont constaté le maintien de la réactivité importante dans la transmission des arrêtés de fermeture préventive. Cet été, 11 baignades ont été fermées de manière préventive pour un total de 140 jours (dont 18 à 34 jours pour 4 baignades du Célé), essentiellement entre le 20 juin et le 25 juillet. Ces fermetures préventives et temporaires ont été décidées en raison principalement des conditions météorologiques propices à une dégradation ponctuelle de la qualité de l'eau, du fait de débits importants en début de saison (excepté pour le plan d'eau de Tauriac, fermé du 16 au 30 juin 2016 en raison des travaux de réaménagement du site).

Certains prélèvements du contrôle sanitaire ont été réalisés lors de ces jours de fermeture préventive. Neuf prélèvements ont pu être écartés du calcul pour le classement de la qualité de l'eau du fait de la mise en place de ces mesures préventives.

Conformément aux dispositions de l'article D.1332-22 du code de la santé publique, les profils de vulnérabilité de certains sites ont été actualisés en 2016, en raison soit du changement de classement (Cazals et Douelle), soit du classement en qualité d'eau insuffisante (Espagnac Sainte Eulalie), soit en raison du nouveau mode d'alimentation du plan d'eau (Lamothe-Fénelon). Ces actualisations ont permis, selon les sites, d'identifier de nouvelles sources de pollution ou de conforter les indicateurs à surveiller pour veiller à la sécurité sanitaire des usagers. Les profils des sites suivants seront à mettre à jour en 2017 : Brengues, Catus, Castel franc, Sauliac sur Célé, Vayrac, Montvalent, Cahors et Puy l'Evêque.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice générale de l'Agence Régionale  
de Santé Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées  
et par délégation,  
La déléguée départementale du Lot

Laurence ALIDOR

Liste des destinataires :

- Mesdames et Messieurs les maires des communes suivantes : SAINT SULPICE, MARCILHAC SUR CELE, ESPAGNAC, SAULIAC SUR CELE, BRENGUES, CABRERETS, VAYRAC, DOUELLE, CAHORS, CAZALS, FRAYSSINET LE GELAT, GOURDON, LUZECH, MONTCUQ, TAURIAC, PUY L'EVEQUE, CASTELFRANC, SOUILLAC, LAMOTHE-FENELON, SAINT-CIRQ-LAPOPIE, MARTEL
- Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Grand Cahors
- Monsieur le Président du syndicat mixte du Lac du Tolermé

Copies à :

- Madame la Préfète
- Monsieur le Sous-Préfet de Figeac
- Monsieur le Sous-Préfet de Gourdon
- Madame la Directrice de l'ENTENTE LOT
- Monsieur le Directeur d'EPIDOR
- Monsieur le Président du syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé
- Madame la Directrice du SYDED
- Monsieur le Directeur du LDA
- Madame la Directrice de la DDCSPP
- Monsieur le Président de la sauvegarde du Célé

— Agence Régionale de Santé  
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées  
Délégation départementale du LOT  
Cabazat - Route de Lacapelle  
— 46000 CAHORS - Tél : 05 81 62 56 00  
—

www.ars.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.sante.fr

Service émetteur : Délégation Départementale du Lot  
Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

## CLASSEMENT DES EAUX DE BAINNADE dans le département du LOT

Rivière ou plan d'eau	Commune	Nom du site	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	
CELE	SAIN'T SULPICE	CELE SAINT SULPICE	B	B	N	N	B	B	B	
	MARCILHAC SUR CELE	PLAN D'EAU MARCHILHAC	B	B	N	N	B	B	B	
	ESPAGNAC	CELE ESPAGNAC	I	I	N	N	B	B	C	
	SAULIAC SUR CELE	PLAGE AIRE DE REPOS	B	B	B	B	B	B	B	
	BRENGUES	PLAGE DU BOURG	I	S	N	N	B	C	C	
	CABRERETS	AVAL MOULIN	S	N	N	N	B			
DORDOGNE	VAYRAC	LES GRANGES	B	B	B	B	B	B	B	
	MONTVALENT	GLUGES	B	B	B	B	B	B	B	
	SOUILLAC	DORGOGNE SOUILLAC	E	N	N	N	B			
LOT	SAIN'T CIRQ LAPOPIE	PLAGE ST CIRQ	E	E	E	E	B	B	B	
	DOUELLE	PLAGE DU PONT SNCF	B	S	S	E	B	A	B	
	LUZEC	BASE DE CAIX	E	E	E	E	A	B	B	
	CASTELFRANC	LOT CASTELFRANC	B	B	E	B	B	B	B	
	CAHORS	CAHORS PLAGE	S	B	S	S	B	B	B	
	PUY L'EVEQUE	PLAGE LES VIGNES	E	E	E	B	B	B	B	
PLANS D'EAU	CATUS	LAC VERT	*	E	E	B	A	B	B	
	CAZALS	PLAN D'EAU CAZALS	E	B	E	E	B	B	B	
	FRAYSSINET LE GELAT	PLAN D'EAU FRAYSSINET	E	E	E	E	A	B	B	
	GOURDON	ECOUTE S'IL PLEUT	E	E	E	E	A	B	B	
	LAMOTHE-FENELON	PLAN D'EAU LAMOTHE-FENELON	N	(ouverture en 2016)						
	MONTCUQ	PLAN D'EAU SAINT SERNIN	E	E	E	E	A	A	B	
	SENAILLAC LATRONQUIERE	LE TOLERME	E	E	E	E	B	B	B	
	TAURIAC	PLAN D'EAU TAURIAC	E	E	E	E	B	A	B	

Classements jusqu'en 2012 (issus de la directive européenne de 1976) : A : eau de bonne qualité - B : eau de qualité moyenne - C : eau momentanément polluée - D : eau de mauvaise qualité

Classification à partir de 2013 (issue de la directive européenne 2006/7/CE) : E: Excellente qualité -B: Bonne qualité - S: Qualité suffisante - I: Qualité insuffisante - P: Insuffisamment prélevé - N : Pas de classement en raison de changement ou classement pas encore possible

\* fermé pour des raisons non sanitaires en 2016